Le magazine de la mairie de Brives-Charensac

BRIVES mag

Septembre 2026

Expérience et renouveau pour Brives-Charensac



VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE

Mandat 2026-2033

CROZE
Depuis 1925
43700 BRIVES-CHARENSAC

SARL François REY
04 71 05 26 69
www.rey-chauffage.fr
Maintenance • Dépannage • Mise en service
Pompe à chaleur - Chaudières, fuel, gaz et bois
Désembouage des installations de chauffage
1 rue de la Transcevenole - BRIVES-CHARENSAC

L'ANTREPOT CAVE
VINS, CHAMPAGNES, BIÈRES, SPIRITUEUX, ÉPICERIE, COFFRETS, DÉGUSTATIONS
Tél. 04 71 02 90 20
127 avenue Charles Dupuy
43700 Brives-Charensac
Mail : contact@cavelantrepot.fr
www.cavelantrepot.fr

JOURDA
Votre partenaire local
Brives-Charensac
Location · Vente · Réparation · Nettoyage · Hygiène
Propreté · Parquet · Marbre · Revêtement PVC · Motoculture
Des solutions pour les particuliers et les professionnels.
04 71 09 26 45
25 Rue de Genebret – 43700 Brives-Charensac
www.jourdasa.com
contact@jourdasa.com

egev
LE PUY-EN-VELAY
Au cœur des infrastructures d'énergie de la Haute-Loire
475, rue de Chassende • 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 09 06 63 - www.egev.fr

L'ESCAPADE
Bar Tabac
12 rue de la poterie - Brives Charensac

Michaël BEYSSAC
06 63 90 96 48
michael.beyssac@bbox.fr
43700 BRIVES-CHARENSAC
TAXI
Transport de malades assis, TAP
Hospitalisations, Consultations, Dialyses, Rayons, Kiné
Toutes distances 24h/24 - 7j/7
Commune de stationnement : Brives-Charensac



Mot du Maire

Chères Brivoises, chers Brivois

Avant de vous laisser découvrir le premier Brives Mag du mandat municipal qui s'ouvre, je souhaite avant tout vous adresser un message de remerciement. **La confiance que vous nous avez témoignée nous honore et nous engage.** Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons pleinement conscience de la responsabilité qui est désormais la nôtre : agir chaque jour dans l'intérêt de Brives-Charensac et de ses habitants.

Notre équipe s'est profondément renouvelée, avec **près de 50 % de nouveaux élus**. Ce choix des électeurs a permis de constituer **un conseil municipal qui allie l'expérience de celles et ceux qui connaissent bien les dossiers de notre commune à l'énergie, au regard neuf et à l'enthousiasme d'une nouvelle génération**. Cette complémentarité est une véritable richesse.

Depuis notre installation, je mesure chaque jour la qualité des femmes et des hommes qui m'entourent. **Tous mettent leurs compétences, leur disponibilité et leur sens de l'engagement au service de notre commune**. Leur implication est remarquable. Chacun, dans sa délégation ou au sein des commissions, participe activement à faire avancer nos projets avec sérieux, écoute et esprit d'équipe. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur investissement.

Pour ma part, j'ai la conviction que la fonction de maire s'exerce avant tout sur le terrain, au plus près des habitants. Je serai un maire accessible, à l'écoute, disponible et attaché au dialogue. Être présent dans nos quartiers, rencontrer les habitants, partager leurs préoccupations comme leurs réussites, expliquer nos choix et construire les projets avec eux : c'est ainsi que je conçois mon engagement au service de Brives-Charensac.

Brives-Charensac est une commune à laquelle nous sommes profondément attachés. Entre la Loire et la Borne, aux portes du Puy-en-Velay, elle bénéficie d'un cadre de vie privilégié, d'un tissu associatif particulièrement dynamique, de commerces vivants et d'habitants engagés. **Nous avons la chance de vivre dans une commune où il fait bon vivre et que beaucoup nous envient**. Cette identité, nous voulons la préserver tout en préparant l'avenir.

Notre ambition est simple : faire de Brives-Charensac une commune toujours plus agréable à vivre, attractive et solidaire. Cela passe par des investissements utiles, une gestion rigoureuse, un soutien constant à nos associations, à nos écoles, à nos commerces, mais aussi par une écoute attentive de vos attentes. Nous croyons à une action publique de proximité, fondée sur le dialogue, la transparence et le bon sens.

Ce magazine municipal sera le reflet de cette volonté. Il vous permettra de suivre les projets en cours, de découvrir les initiatives locales et de partager les temps forts qui rythment la vie de notre commune. Parce qu'une commune se construit avec ses habitants, **nous souhaitons que ce magazine soit bien plus qu'un simple support d'information** : qu'il soit le reflet de la vie de notre commune et un lien entre les Brivois et l'équipe municipale.

> **« Faire grandir Brives-Charensac sans jamais perdre ce qui fait son identité, son dynamisme et sa qualité de vie »**

Ensemble, poursuivons cette ambition commune : **faire grandir Brives-Charensac sans jamais perdre ce qui fait son identité, son dynamisme et sa qualité de vie**.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce premier numéro.

Votre Maire

Crédits photos :
Service communication Ville de Brives-Charensac

Conception / Mise en page / Régie pub : Agence TNT

Tirage : 3 000 exemplaires
Imprimé par YAPLUKAFAB

Le maire, ses adjoints et ses conseillers délégués



Maire de Brives-Charensac et Président de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay

Jean-Paul BRINGER

Élu maire de Brives-Charensac en mars dernier et, depuis le 8 avril, président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, Jean-Paul Bringer est profondément attaché à sa commune et à son territoire.

Brivois depuis toujours, il a vu Brives-Charensac évoluer au fil des années et souhaite aujourd'hui, à son échelle et avec son équipe municipale, continuer à faire rayonner notre belle ville.

Âgé de 66 ans, il a fait carrière en tant que cadre chez Enedis et est aujourd'hui à la retraite. Il fut également président du syndicat d'énergie.



1er adjoint - Finances et Administration générale

Bruno OUILLON

Bruno Ouillon, élu sortant, est âgé de 72 ans et est cadre bancaire retraité.

Premier adjoint au maire, il est en charge des finances et de l'administration générale. Déjà en charge des finances lors du précédent mandat, il a su piloter ce service avec rigueur et efficacité, permettant à la ville de conserver un équilibre financier solide.



2e adjointe - Développement économique et Urbanisme

Marie-Jo ALLEMAND

Marie-Jo Allemand, 62 ans, est retraitée de la Chambre de commerce et d'industrie. Élue sortante, elle est adjointe au maire en charge du développement économique de la ville, du lien avec les entreprises et de l'urbanisme.

De par son métier, Marie-Jo entretient un contact privilégié avec les commerces et les entreprises, et les accompagne au mieux dans leurs projets.

Pour cette mandature, elle ajoute à ses missions l'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, demandes d'enseigne, travaux d'aménagement, etc.).



3e adjoint - Travaux, Cadre de vie et Ressources humaines

Rolland ARNAUD

Rolland Arnaud, 63 ans, adjoint au maire en charge des travaux, du cadre de vie et des ressources humaines, il dispose de toutes les qualités nécessaires pour piloter les projets de la ville, collaborer avec les autres collectivités, comme la Communauté d'Agglomération, mais aussi avec les entreprises.

Son statut d'ancien dirigeant lui confère de solides connaissances en ressources humaines et en gestion.

Rolland Arnaud est également conseiller communautaire.

Le maire, ses adjoints et ses conseillers délégués



4e adjointe - Cohésion sociale et Maison Pour Tous – Centre Social

Véronique BELIN

Véronique Belin, 49 ans, élue sortante, est enseignante.

Adjointe au maire en charge de la cohésion sociale et de la Maison Pour Tous – Centre social, elle travaillera main dans la main avec la directrice de la MPT et ses services.

Véronique Belin est également conseillère communautaire.



5e adjoint - Animations, Camping et Associations

Philippe HUGON

Philippe Hugon, 66 ans, élu sortant, est retraité et ancien cadre dans une fromagerie.

Comme lors du précédent mandat, Philippe Hugon sera l'interlocuteur privilégié des associations, ainsi que pour la programmation des animations et la gestion du camping municipal.



6e adjointe - Seniors, CCAS, Logements, Solidarité et Culture

Joëlle PALHIER

Joëlle Palhier, 71 ans, est retraitée, ancienne cadre de la fonction hospitalière.

Élue sortante, elle poursuit son engagement au service des habitants.

Comme lors du précédent mandat, elle est en charge de la solidarité, des aînés, du logement, ainsi que du CCAS.

Elle élargit également ses missions en prenant en charge la culture, notamment en lien avec la médiathèque.



7e adjoint - Vie institutionnelle et Communication

Enzo LAVASTRE

Enzo Lavastre, 24 ans, élu entrant et collaborateur politique à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Benjamin de l'équipe municipale, il est élu en charge de la communication et de la vie institutionnelle.

Il a à cœur de mettre ses compétences au service de la ville et sera attentif à la qualité de vie et à l'attractivité de Brives-Charensac.



8e adjointe - Affaires scolaires

Véronique BRUN

Véronique Brun, 54 ans, est une élue entrante et enseignante. De par son métier, il était tout naturel qu'elle devienne adjointe au maire en charge des affaires scolaires.

Elle travaillera en lien étroit avec les directeurs des établissements scolaires ainsi qu'avec l'ensemble des équipes pédagogiques afin de mener de nombreux projets main dans la main.

Le maire, ses adjoints et ses conseillers délégués



Conseiller délégué Sécurité

Serge JAVON

Serge Javon, 67 ans, est retraité, officier supérieur de gendarmerie. Élu sortant, il poursuit ses fonctions de conseiller délégué à la sécurité.

De par son expérience professionnelle, il sait appréhender et anticiper les situations à risque et mettra tout son savoir-faire au service de la sécurité de chacun.



Conseiller délégué Associations sportives

Christian PORTAL

Christian Portal, 65 ans, retraité et ancien gestionnaire de paie. Élu sortant, il poursuit sa mission de conseiller délégué en charge des sports et des associations sportives.

Très investi dans le sport et lui-même pratiquant, il accompagne au mieux les associations dans l'organisation de manifestations et la gestion des équipements sportifs.



Conseiller technique Evénementiel et organisation technique

Didier PETIT

Didier Petit, 60 ans, retraité de la fonction publique.

Élu entrant, il apportera sa connaissance du terrain ainsi que sa vision des réalités locales afin d'organiser au mieux les événements, les cérémonies et les protocoles.

Le 15 mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance en nous élisant pour **conduire l'avenir de Brives-Charensac**. Nous vous remercions chaleureusement pour ce soutien, qui nous honore autant qu'il nous engage.

Notre équipe municipale, à la fois renouvelée et forte de l'expérience de plusieurs élus, s'appuie également sur la jeunesse, dont le regard neuf, l'énergie et les compétences constituent une véritable richesse. Cette **complémentarité entre expérience et renouveau** est un atout précieux pour relever les défis de notre commune. Soyez assurés de notre entière détermination à agir, chaque jour, au service de Brives-Charensac. Vous pouvez compter sur notre engagement pour construire, à vos côtés, une commune toujours plus dynamique, solidaire.



Les conseillers municipaux



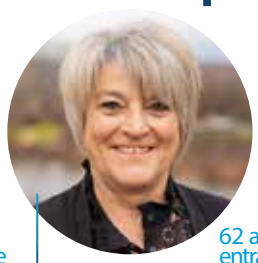
69 ans sortant

Philippe BETHERY
Médecin retraité actif



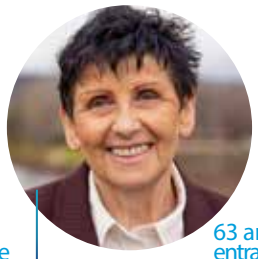
39 ans entrante

Camille BOUQUET
Référente Jeunesse du Val-Vert (Ville du Puy)



62 ans entrante

Fabienne BOUTEYRE
Retraitée du secteur automobile



63 ans entrante

Martine BRUN
Contrôleuse des finances publiques



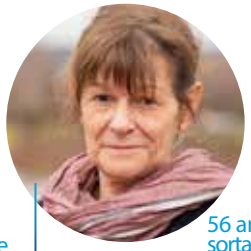
50 ans entrant

Éric DEBORDE
Agent administratif



45 ans sortante

Sandrine GIRARD-MONEYRON
Gérante d'une agence immobilière



56 ans sortante

Sandrine LAIGRE
Conseil de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes



66 ans sortante

Chantal LEROY
Retraitée, employée de commerce



43 ans sortant

Fabien LYOTARD
En recherche d'emploi



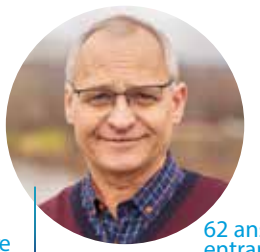
55 ans entrant

Vivian MICHEL
Cadre de santé



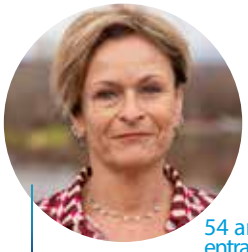
55 ans entrante

Carole OLLIER
Assistante RH dans une société de transport



62 ans entrant

Patrice POUGNET
Retraité, responsable logistique dans une papeterie



54 ans entrante

Murielle RAMEY
Assistante dentaire



67 ans entrant

Pascal VARRAUD
Retraité de la fonction publique



65 ans entrante

Nadine VIGOUROUX
Retraitée, secrétaire

Les conseillers suppléants



45 ans

David FRÉJAVILLE
Ambulancier



26 ans

Orlane SENTENAT
Infirmière

Le Bureau municipal élargi : cœur de l'action municipale

Lundi 1er juin s'est tenu **le tout premier Bureau municipal élargi** de la nouvelle mandature. Une initiative portée par le Maire de Brives-Charensac, Jean-Paul Bringer, qui s'était engagé à **associer davantage l'ensemble des conseillers municipaux à la vie de la commune**.

Chaque semaine, le Bureau municipal réunit le Maire, les Adjoints, les Conseillers délégués, le Directeur Général des Services, **Emmanuel Debard**, ainsi que le Directeur des Services Techniques, **Mickaël Bouchet**. C'est au cours de cette réunion de travail que sont abordés les grands dossiers de la commune, que sont définies les orientations stratégiques et que se préparent les décisions importantes pour l'avenir de Brives-Charensac.

Afin de permettre à tous les conseillers municipaux de **mieux comprendre le fonctionnement de cette instance** et de participer plus largement à la réflexion collective, le Maire avait pris l'engagement d'organiser, environ tous les deux mois, un Bureau municipal élargi. Engagement tenu !

Les conseillers municipaux ont pu découvrir concrètement le déroulement d'un Bureau municipal, les échanges qui s'y tiennent et les enjeux des dossiers examinés. Une démarche de transparence, de partage de l'information et d'implication qui a été particulièrement appréciée par l'ensemble des participants.

Cette initiative a été renouvelée le 29 juin et **va désormais s'inscrire dans la durée**. Parce qu'une équipe municipale forte est, avant tout, une équipe municipale pleinement impliquée au service des Brivois !





La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Un moteur pour le développement de notre commune

Le 8 avril, **Jean-Paul Bringer** a été élu **président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay**. Cette élection est une reconnaissance de son engagement au service du territoire et constitue une véritable opportunité pour faire entendre la voix de Brives-Charensac au sein de cette collectivité qui rassemble aujourd'hui **72 communes** et plus de **82 665 habitants**.

Les compétences de l'Agglomération touchent directement la vie quotidienne : développement économique, aménagement du territoire, mobilités, gestion des déchets, eau et assainissement, environnement, tourisme, voirie d'intérêt communautaire, enseignement supérieur, équipements sportifs et culturels, mais aussi petite enfance avec la gestion des crèches.

À Brives-Charensac, cette action se traduit déjà par des réalisations concrètes. Parmi les projets majeurs figure la **création d'une micro-centrale hydroélectrique** au niveau du seuil de la Minoterie, mais aussi la sécurisation de la RD37. Ce chantier d'envergure permettra d'entretenir cet ouvrage emblématique, tout en produisant une énergie renouvelable grâce à la force de la Loire. Véritable projet d'avenir, il illustre la volonté de conjuguer transition énergétique, préservation du patrimoine et valorisation des ressources locales.
L'engagement de l'Agglomération se retrouve également dans les services proposés aux familles. Elle assure notamment **la gestion de la crèche intercommunale de Brives-Charensac**, qui accueille chaque jour de nombreux jeunes enfants dans un cadre adapté à leur épanouissement et accompagne les parents dans leur quotidien.

Au-delà de ces exemples, l'Agglomération accompagne les communes dans leurs projets, soutient le développement économique, investit dans les infrastructures, développe les services publics et prépare l'avenir d'un **territoire toujours plus attractif**.

À noter enfin que Brives-Charensac y est représentée par **Jean-Paul Bringer**, président de la Communauté d'agglomération, ainsi que par **Véronique Belin** et **Rolland Arnaud**, conseillers communautaires. Ensemble, ils portent la voix de notre commune et participent aux décisions qui façonnent l'avenir de l'ensemble du bassin de vie.

Compétences de l'agglomération

- Le développement économique
- L'aménagement de l'espace communautaire
- L'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire
- La politique de la ville, cohésion sociale et territoriale
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des gens du voyage
- Gestion des déchets
- Eau et eaux pluviales
- Assainissement
- La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- La voirie
- Les équipements culturels et sportifs



Rolland ARNAUD
3e adjoint - Travaux, Cadre de vie et Ressources humaines



Nouvel éclairage LED au boulodrome

Vendredi 27 mars a eu lieu l'inauguration du **nouvel éclairage extérieur** du boulodrome, en présence de **Laurent Wauquiez**, conseiller spécial à la Région Auvergne Rhône-Alpes, de **Jean-Paul Bringer**, maire de Brives-Charensac, et Président du Syndicat Départemental d'Énergie, accompagné de son équipe municipale, ainsi que des représentants du syndicat d'énergie, des associations et des entreprises partenaires.
Ce projet illustre l'**engagement de la commune en faveur des économies d'énergie**, avec l'installation d'un éclairage LED doté d'un système d'extinction programmable. Il témoigne également de l'attention portée aux associations locales et à la qualité des infrastructures sportives.
Le coût total des travaux s'élève à **40 710 € HT**, dont **18 319,50 €** financés par le syndicat d'énergie. Le reste est réparti à parts égales entre la Ville de Brives-Charensac et la Région.

Grâce à cette nouvelle installation, les adhérents de la boule lyonnaise et de la pétanque pourront désormais profiter des équipements extérieurs, même à la tombée de la nuit.



Amélioration du confort acoustique à la cantine de l'école de la République



La Ville a investi dans l'installation de panneaux acoustiques au plafond de la cantine de l'école de la République.
Réalisés durant les vacances d'hiver par deux agents techniques de la commune, ces travaux ont pour **objectif de réduire les nuisances sonores et d'améliorer le confort de tous pendant la pause méridienne**.

- Les enfants bénéficient désormais d'un environnement plus calme et apaisant.
- Les AESH présentes sur ce temps périscolaire profitent également de meilleures conditions d'accompagnement.
- Les cantinières travaillent dans un cadre plus agréable au quotidien.

Nouveau complexe couvert de tennis et de padel

Il s'agit de l'un des projets majeurs du début de mandat du Maire, Jean-Paul Bringer. Très attendue par les licenciés du club, cette nouvelle structure permettra aux pratiquants de jouer dans de **meilleures conditions dès l'hiver prochain**.
L'ancienne bulle gonflable, devenue vieillissante et particulièrement énergivore pour la commune, a été définitivement retirée. À sa place, un bâtiment moderne de 1 600 m² et de 9 mètres de hauteur est aujourd'hui quasiment achevé.

Cette structure en ossature métallique accueillera **deux terrains de tennis couverts** ainsi qu'**un terrain de padel**, discipline en plein essor. Deux courts extérieurs resteront également accessibles.

Ce projet est le fruit d'un travail mené depuis plusieurs années entre la municipalité et le Tennis Club de Brives-Charensac. Initialement prévu en 2024, le chantier avait dû être **reporté à la suite des importantes inondations**. Les travaux, lancés au printemps, ont progressé à bon rythme : les opérations de terrassement, les aménagements paysagers, les espaces de stationnement et la charpente sont désormais réalisés. Les finitions sont en cours et l'équipement sera livré dans les toutes prochaines semaines.

Pensé pour être plus performant et moins consommateur d'énergie, ce nouvel équipement remplace un système qui nécessitait auparavant un apport permanent d'air chaud. Le complexe représente un investissement de 1,2 million d'euros pour la commune. À terme, il devrait renforcer l'attractivité du club, accompagner le développement du padel et permettre la création d'un emploi supplémentaire au sein de l'association.



Montant total :
1 200 000 € HT



Brives-Charensac continue de panser ses plaies suite à la crue d'octobre 2024

Après les importantes dégradations causées par la crue, la Ville de Brives-Charensac a engagé des **travaux de réparation et de requalification des espaces publics**.

Depuis le 7 avril, les interventions ont débuté sur le secteur Chartreuse / Monteil avec un objectif : réhabiliter un véritable lieu de vie, de loisirs et d'entrée de ville.

Au programme :

- **Sécurisation** et remise en état des espaces publics
- Réaménagement de 46 **places de stationnement**, avec des emplacements dédiés aux vélos
- Réfection de **l'aire de jeux**, très attendue par les habitants
- Amélioration des cheminements
- Remplacement du **mobilier urbain**
- Des stationnements vélos sont prévus, en cohérence avec la volonté de la municipalité de favoriser les **mobilités douces** et un cadre de vie adapté aux familles.
- Un projet pensé dans un esprit environnemental, avec notamment l'utilisation de pavés en nid d'abeille, plus perméables que le goudron.
- Les travaux, répartis en 3 lots (voirie, espaces verts, mobilier), se sont étendus sur environ 3 mois et ont concerné une surface de 6 000 m².

Montant total des dégats liés à la crue :
1 635 300 € HT



La nouvelle aire de jeux située route du Monteil



Montant total :
6 000 200 € HT

Des travaux d'envergure à la Minoterie : un projet structurant porté par l'Agglomération

Ce projet d'envergure, porté par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a mobilisé des **moyens techniques exceptionnels** afin de restaurer un ouvrage emblématique de la commune et préparer l'avenir énergétique du territoire. Dans le cadre de la réhabilitation du seuil de la Minoterie, des opérations spectaculaires de levage ont été réalisées en plein cœur de la Loire. Pour cette intervention, une **grue d'une capacité de 450 tonnes**, a été mobilisée afin de procéder à l'extraction des quatre clapets composant l'ouvrage, pesant chacun près de 35 tonnes. Ces équipements ont été acheminés vers le Vaucluse, où ils feront l'objet d'une restauration complète avant leur retour sur site prévu avant l'automne. Ces travaux revêtent une importance majeure pour la commune. Le seuil de la Minoterie constitue en effet un élément essentiel du paysage local, participant à **l'esthétique du fleuve, au maintien des usages** du site ainsi qu'à l'attractivité de Brives-Charensac.

En parallèle de cette réhabilitation, la Communauté d'agglomération poursuit un autre projet structurant : la création d'une micro-centrale hydroélectrique sur le site de l'ancien moulin de la Minoterie, aujourd'hui occupé par la médiathèque.

Attendue depuis plusieurs années, cette future installation permettra de **produire une énergie renouvelable directement sur le territoire et contribuera pleinement aux objectifs locaux de transition énergétique**. L'aménagement prévoit l'installation d'une turbine en aval du seuil, entre la première pile de l'ouvrage et le bâtiment principal de l'ancien moulin.

Nettoyage de la Loire, par l'État

L'État a procédé à l'enlèvement des sédiments et des bancs de graviers déposés par la crue d'octobre 2024, entre les seuils d'Audinet et de la Minoterie. Nous remercions le préfet et ses services pour leur forte implication dans ce dossier.



200 ans après des travaux d'envergure pour mieux protéger la commune contre les crues !

L'État, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et le Département, poursuivent leurs investissements sur la commune pour renforcer la sécurité des habitants face au **risque d'inondation**. Après les inspections réalisées à la suite de la crue d'octobre 2024, des travaux de confortement de **la digue et du perré de la RD37** se sont engagés à Brives-Charensac.

Le lundi 6 juillet, à Brives-Charensac, Jean-Paul Bringer, président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et maire de Brives-Charensac, entourés de ses élus et des deux partenaires de ce projet, l'État (représenté par Benoît de Lagarde, directeur de cabinet de la préfecture de Haute-Loire) et le Département de la Haute-Loire, se sont retrouvés sur le site pour le lancement des travaux.

OBJECTIFS

- **Consolider durablement** les ouvrages existants : les fondations de la digue et du perré, fragilisées par la crue de 2024
- Renforcer leur résistance face aux futures crues
- Préserver un patrimoine hydraulique essentiel à la protection du territoire

Ce chantier s'inscrit dans une stratégie engagée depuis plusieurs années sur la Loire, après la réhabilitation du seuil d'Audinet, les travaux du seuil de la Minoterie ... et la construction de la future micro-centrale hydroélectrique.

UN CALENDRIER PRÉCIS ET RESPECTUEUX DU FLEUVE

- Une phase préparatoire (installation du chantier - aménagements préalables) et création d'un passage à gué permettant l'accès des engins : depuis début juillet
- Principale phase de confortement : de fin juillet à mi-septembre 2026
- Dernière phase consacrée à l'évacuation des matériaux, au démontage des installations provisoires et à la remise en état des emprises : du 18 septembre au 16 octobre 2026

Conformément aux prescriptions environnementales et réglementaires applicables à la Loire, toutes les interventions dans le lit mineur devront être achevées avant le 15 octobre 2026.

Montant total :
986 000 € HT





La sécurité renforcée au rond-point de Corsac

Emprunté chaque jour par près de **16 000 véhicules**, le secteur du rond-point de Corsac constitue l'un des axes les plus fréquentés de la commune. À la sortie du giratoire, au niveau de la côte de Tirebœuf, la configuration des lieux et l'importance du trafic rendaient les traversées piétonnes particulièrement délicates, avec **plusieurs accidents recensés ces dernières années**.

Afin d'améliorer durablement la sécurité de tous les usagers, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, en partenariat avec la Ville de Brives-Charensac et le Département de la Haute-Loire, a réalisé un important aménagement sur ce secteur stratégique.

Les travaux ont permis de **réduire la chaussée** à une seule voie en sortie du giratoire, afin d'inciter les automobilistes à ralentir et d'améliorer la lisibilité des déplacements. Le **passage piéton** a également été entièrement réaménagé avec la **création d'une zone refuge centrale**, permettant aux piétons de traverser la chaussée en deux temps, en toute sécurité. Cet aménagement contribue également à empêcher les dépassements dangereux des bus urbains au niveau de l'arrêt situé à proximité immédiate du passage piéton. Avant leur réalisation définitive, ces évolutions avaient fait l'objet d'une phase d'expérimentation, menée en concertation avec les services de l'Agglomération, la Ville et les acteurs économiques du secteur. Les **retours positifs** ont confirmé la **pertinence de ces aménagements**.

Entièrement financée par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, pour un montant de 30 000 €, cette opération illustre la volonté des collectivités d'agir concrètement pour sécuriser les déplacements, apaiser la circulation et améliorer le quotidien des habitants, des salariés, des commerçants et des nombreux usagers qui fréquentent chaque jour la zone de Corsac.



Renforcement de la sécurité des piétons

Dans le cadre de ses actions en faveur de la sécurité routière, la Ville a récemment installé 2 panneaux lumineux supplémentaires.

Ces équipements émettent un signal lumineux dès qu'un véhicule approche le passage piéton concerné, afin de mieux alerter les conducteurs et de renforcer la visibilité des traversées.

Un panneau a été posé en haut de l'avenue Charles Dupuy, en face de la Mairie, et le second au niveau de la Place du 8 mai 1945.



Des finances maitrisées

Bruno OUILLON
1er adjoint - Finances
et Administration générale



Une situation financière solide pour poursuivre les investissements en 2026

Les collectivités locales évoluent aujourd'hui dans un environnement économique et financier plus contraint qu'auparavant.

Dans un contexte national marqué par un effort de redressement des finances publiques, et en tenant compte des incidences coûteuses liées aux inondations du 17 octobre 2024, la collectivité a dégagé un excédent de fonctionnement de 432 281 €. Cumulé aux excédents antérieurs de 1 823 184 €, cela porte le résultat de clôture à 2 255 465 €. Cette situation nous permet de disposer d'une situation financière saine et autonome face aux incertitudes liées au contexte international, notamment au renchérissement de l'énergie.

Le résultat d'investissement se solde quant à lui par un excédent de 119 528 €. Cumulé à l'excédent antérieur de 466 045 €, il s'établit à 585 573 €. Ce résultat nous permet de maintenir un rythme soutenu d'investissement, grâce également au soutien de nos partenaires financiers : l'État, la Région et le Département.

SECTION FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 4 634 580 €, soit une hausse relative de +1,54 %.

Cette progression s'explique essentiellement par deux éléments :

- la revalorisation des valeurs locatives cadastrales (taxe d'habitation, taxe foncière et taxe foncière sur les propriétés non bâties), qui a généré un surplus de 70 246 € ;
- la forte progression des revenus locatifs (+64 137 €), qui représentent désormais environ 7 % des recettes réelles.

Il convient de noter que les ressources issues de la fiscalité directe locale constituent 80 % des recettes réelles. Ces ressources restent trop dépendantes du levier fiscal (hausse des taux d'imposition), un levier difficile à actionner tant les administrés-contribuables sont déjà lourdement imposés, notamment en France.

2025
En €/hab

	Montant en € par hab pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National
Ressources Fiscales	829	602	735	766
Dotations et participations	56	242	232	264
Ventes et autres produits courants non financiers	126	130	155	150
Produits réels financiers	5	3	1	1
Produits réels exceptionnels	0	1	2	2

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3 876 587 €, soit une baisse de 4,21%. Cette diminution résulte d'un effort de rationalisation mené dans l'ensemble des services et d'une maîtrise stricte des dépenses.

Les charges de personnel constituent le premier poste de dépenses de la collectivité (56 %). Leur évolution a été fortement contenue, avec une hausse limitée à 1,09 %. Cette progression est largement liée à des facteurs externes, notamment l'augmentation de trois points par an, sur la période 2025-2028, des cotisations employeurs au régime de retraite des fonctionnaires.

2025

En €/hab

	Montant en € par hab pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	207	220	291	304
Charges de personnel	471	383	463	527
Charges de gestion courante	156	118	122	122
Charges réelles financières	13	15	17	17
Charges réelles exceptionnelles	0	0	1	1

Strate de référence :
Population : 4477
Régime fiscal : FPU : Communes de 3 500 à 5 000 habitants

SECTION INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement, qui concerne des dépenses récurrentes et quotidiennes, la section d'investissement porte sur des projets de la commune à moyen ou long terme. Ces projets font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

Malgré une baisse constante des dotations de l'État, et grâce à l'autofinancement combiné aux ressources extérieures, la commune a maintenu un haut niveau d'investissement.

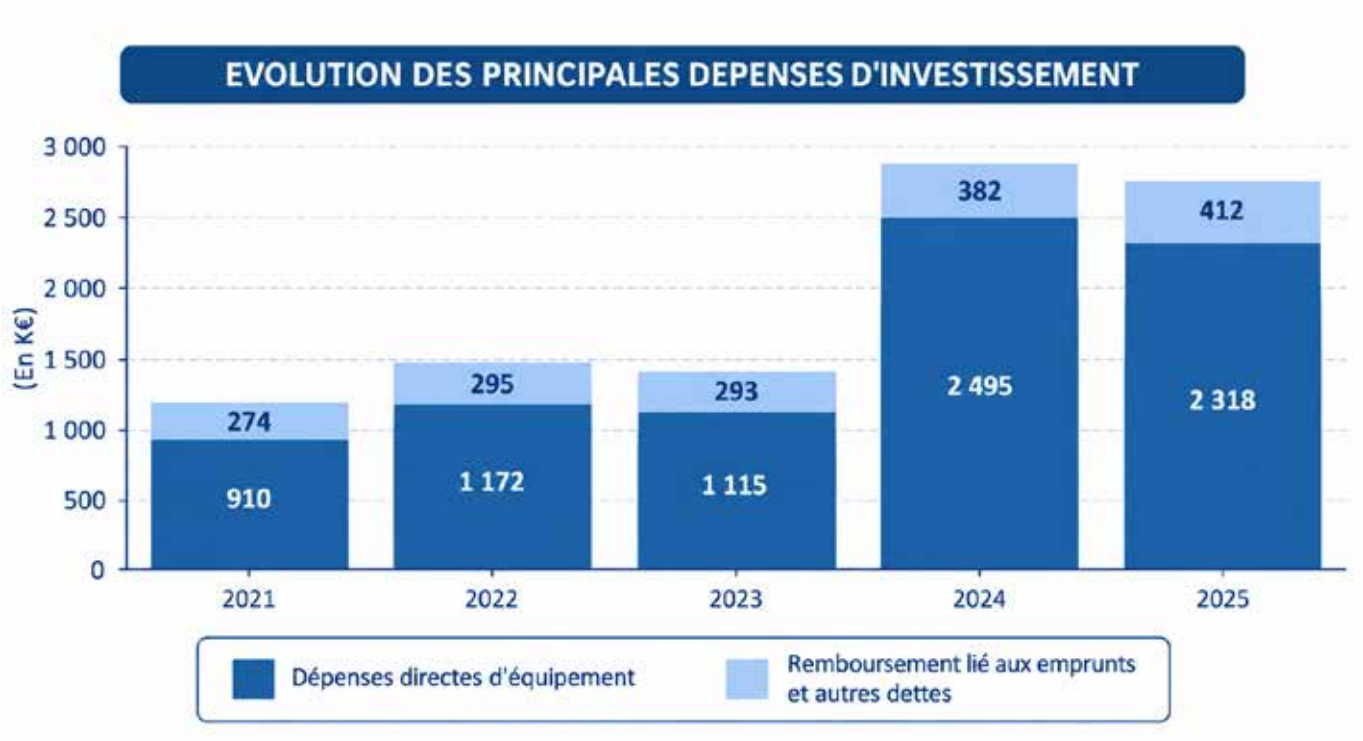
Les dépenses réelles d'investissement en 2025 s'élèvent à 2 729 730 €.
Parmi les principales opérations figurent notamment :

- la construction de la maison de santé (985 009 €)
- les premiers travaux liés à la crue, dont les terrains de sport pour 420 396 €.

À titre de repère, les dépenses d'équipement représentent 518 € par habitant, contre une moyenne de 447 € pour les communes de la même strate.

La mise en œuvre de ces projets d'investissement en cette fin de mandat s'est révélée particulièrement complexe. Les dégâts provoqués par les inondations ont entraîné le report de certaines opérations sur l'exercice suivant. Ils ont également nécessité une remise en état rapide des infrastructures municipales, afin de rétablir leur bon fonctionnement et de préserver l'attractivité de notre territoire.

Des finances maitrisées

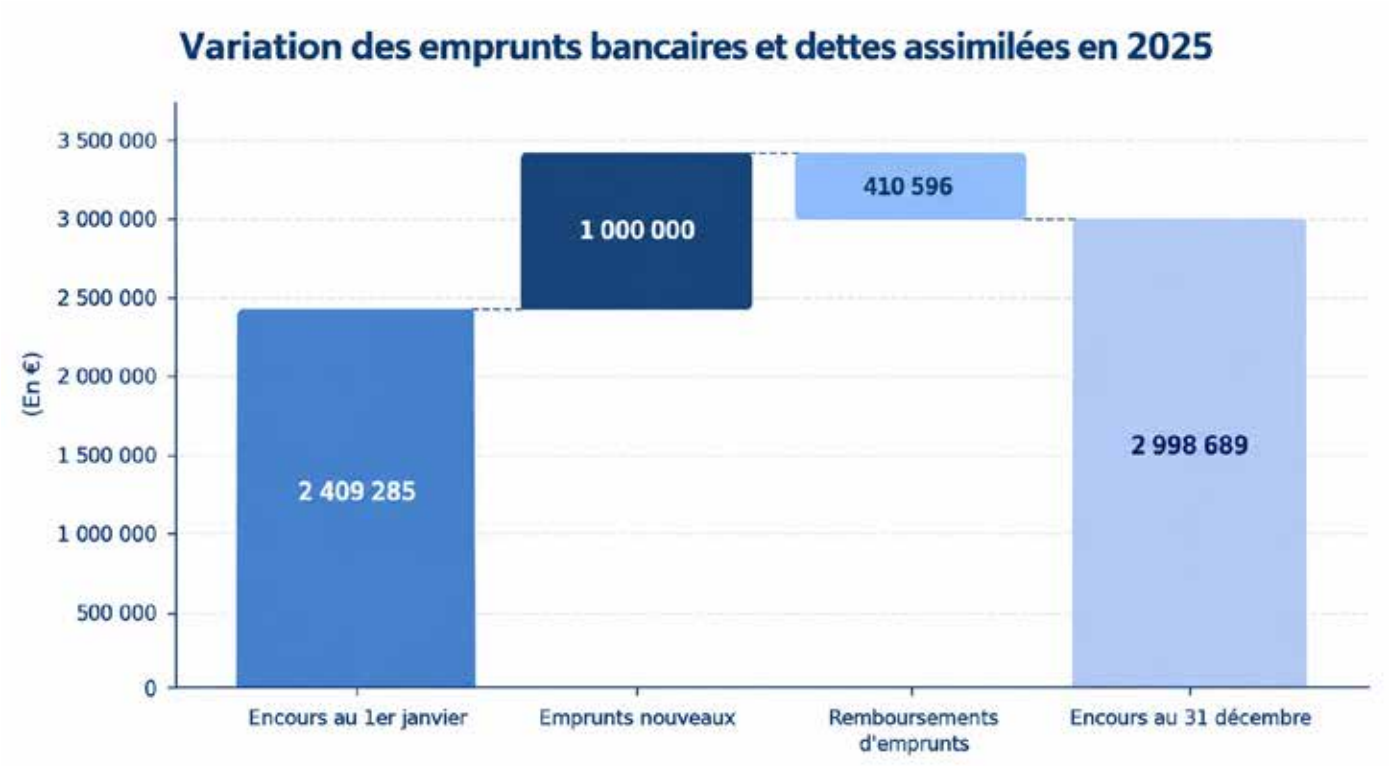


STRUCTURE DE LA DETTE

La dette de la commune est composée exclusivement d'emprunts à taux fixe. Cette composition garantit une gestion sécurisée et une bonne visibilité à long terme.

Le ratio de désendettement – c'est-à-dire le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son épargne brute – s'établit à 3,96 années. Ce niveau témoigne d'une très bonne santé financière.

À titre de repère, l'endettement s'élève à 674 € par habitant, contre une moyenne de 746 € pour les communes de la même strate (3 500 à 5 000 habitants).





ZOOM SUR LES BUDGETS ANNEXES (Camping) ET AUTONOMES (CCAS et Caisse des écoles)

Outre le budget principal, la commune doit apporter son concours au fonctionnement des budgets autonomes (CCAS et Caisse des écoles) par le versement de subventions d'équilibre. Ces subventions bénéficient à des services publics à caractère administratif et leur permettent de disposer d'une autonomie administrative et financière. Pour l'exercice écoulé, elles se sont élevées à 68 864 €.

Depuis la reprise des activités de l'AUMPT et de son personnel par le centre communal d'action sociale, sous la forme d'une régie dotée d'une autonomie financière (budget annexe rattaché au CCAS), cette nouvelle entité a bénéficié d'une subvention de 290 880 €, dans les mêmes proportions que les années précédentes.

Après un an de travail collaboratif et de réflexion, la régie autonome Maison Pour Tous continue de porter avec dynamisme les valeurs de partage, d'inclusion et de citoyenneté.

La situation du budget annexe du camping s'est fortement améliorée grâce à une excellente saison touristique. Elle se traduit par un résultat excédentaire de fonctionnement de 15 513 €. Cumulé au déficit antérieur de 22 069 €, le résultat de clôture demeure déficitaire de 6 556 €.

Compte tenu du contexte environnemental et des mesures envisagées pour compenser le déficit cumulé, cela doit permettre de revenir à une situation financière saine.

UN BUDGET PRIMITIF 2026 de 11,4 Millions d'euros

Dans un contexte de délais contraints et de situation financière laissant peu de place à un « chamboule-tout », le budget primitif 2026, examiné et voté en avril par le conseil municipal, s'équilibre à 11 385 415 €. Il se répartit à hauteur de 5 360 244 € en section de fonctionnement et de 6 025 171 € en section d'investissement.

Maîtrise et ambition sont les clés de ce budget 2026. Il se veut à la fois protecteur et visionnaire, et ce toujours sans augmentation des impôts locaux. Il reflète la volonté de la nouvelle municipalité de s'inscrire dans une démarche de pilotage stratégique et rigoureuse, afin de consolider durablement les équilibres financiers et de préserver ses marges de manœuvre pour financer l'ambitieux programme d'investissement.

L'objectif maintenu est de poursuivre la gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, influencées par des facteurs exogènes (loi de finances, crise géopolitique, flambée des prix de l'énergie). Quant aux recettes de fonctionnement, elles bénéficieront de la revalorisation des valeurs locatives cadastrales de 0,80 % (prévue par la loi de finances), ainsi que de l'accroissement des revenus locatifs grâce à l'acquisition de nouveaux biens immobiliers, notamment une plateforme aux Eaux Vives.

En matière d'investissement, un programme conséquent, initié en début de mandat, porte notamment sur :

- la remise en état des infrastructures endommagées par la crue (1 766 000 €) ;
- la construction de deux terrains de tennis couverts et d'un padel (1 376 000 €) ;
- la finalisation de la rénovation de l'éclairage public (449 000 €) ;
- l'installation de panneaux photovoltaïques (355 000 €).

La trajectoire financière et la saine gestion conduites depuis de nombreuses années, grâce aussi à l'aide de nos partenaires financiers, nous permettent d'appréhender cet important programme d'investissement avec sérénité, même s'il nécessite des choix de gestion forts et cohérents.



Franc succès pour le camping d'Audinet

Philippe HUGON
5e adjoint - Animations, Camping et Associations



C'est sous un superbe soleil et avec le sourire des équipes que le camping municipal d'Audinet a accueilli ses premiers visiteurs le vendredi 10 avril dernier. La saison se poursuit désormais jusqu'au 27 septembre.

L'année 2025 fut exceptionnelle en termes de fréquentation. Il est encore trop tôt pour dresser un bilan pour 2026, mais la saison s'annonce particulièrement prometteuse.

Deux nouveaux mobil-homes modernes ont remplacé les anciens hébergements dans la partie la plus ombragée du site. Dotés de 2 à 3 chambres ainsi que d'une terrasse modulable, ils offrent davantage de confort et d'intimité.

Les emplacements ont été repensés et sont désormais délimités par des haies végétales, garantissant plus de tranquillité et un cadre plus agréable.

Bungalow en dur, la plus vaste location du camping, a également été entièrement réaménagé en début de saison. Rénové après les dégâts causés par la crue de 2024, les deux petits bungalows ont été transformés en un espace confortable comprenant trois chambres.

Des travaux nécessaires après la crue de 2024
Suite à la crue d'octobre 2024, plusieurs travaux ont dû être engagés, notamment concernant le réseau électrique, le réaménagement des emplacements ainsi que la réfection de certains hébergements locatifs.


Création d'un bungalow de 6 à 8 places



Développement économique

Marie-Jo ALLEMAND
2e adjointe Développement économique et Urbanisme



Nouvelles enseignes

Au niveau national, d'une manière générale, le commerce souffre pour différentes raisons. Les enseignes commerciales sont vulnérables, ce sont des cycles de vie, certaines disparaissent et d'autres s'installent. La commune de Brives-Charensac fait de son mieux pour garder notre **zone commerciale attractive**, des travaux de voirie vont être réalisés par le Département sur le rond-point, suite à ces travaux, nous pourrons l'illuminer pour les fêtes de fin d'année. Côté Tirebœuf, c'est la Communauté d'agglomération qui nous aide à sécuriser cette voirie beaucoup trop dangereuse.

Zone de Corsac



Parfumerie : Galerie Marchande de AUCHAN



Institut de Beauté : 147 Avenue Charles Dupuy



Magasin peinture professionnels, particuliers : 72 Avenue Charles Dupuy



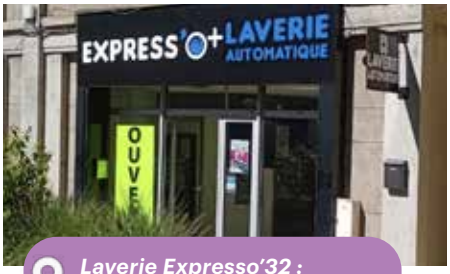
Equipement de la maison : 14 Côte de Tireboeuf



Restauration Rapide : 76 Avenue Charles



ADA, location véhicules : 680 chemin de Farnier



Laverie Expresso'32 : avenue Charles Dupuy



Salle de sport New Era Gym : 7 rue Saint-Vosy



Institut de beauté Alma Institut : 43 rue de Charensac, Les Peuliers, bâtiment B

Le bourg

L'activité commerciale reste très dynamique, nos commerçants déploient énormément d'efforts pour faire vivre leurs boutiques. Chaque jour, environ 12 000 véhicules traversent le Pont Galard. Des parkings sont à proximité, malgré cela, le défi pour nos commerçants, reste de donner envie aux clients de s'arrêter !



Friperie : 14 Route de Lyon



Salon de Manucure et Onglerie : 12 Avenue des Sports



Studio de PILATES et Sport Santé : 2 Avenue des Sports

Marie-Jo ALLEMAND
2e adjointe Développement économique et Urbanisme



L'embellissement de la ville, l'affaire de tous

La commune a beaucoup investi ces dernières années pour embellir la ville de manière générale.

La nouvelle municipalité conserve la même stratégie : la beauté et le charme de notre ville sont essentiels pour que chacun se sente bien et apprécie de vivre à Brives-Charensac. C'est également un facteur porteur : une jolie ville attire les commerçants, les touristes (et donc une dynamique pour notre camping) ainsi que de nouveaux habitants. Nous avons en particulier besoin de jeunes couples pour faire vivre nos écoles, nos associations sportives et culturelles.

Toutefois, l'embellissement de la ville ne peut reposer uniquement sur l'action de la commune. **L'implication de chacun d'entre nous** est très importante. L'effet de masse produit un résultat bien différent, que ce soit en termes de propreté, de fleurissement, de façades colorées ou d'entretien en général.

« La volonté de la nouvelle équipe municipale est d'encourager les initiatives. »

Le Fleurissement

Depuis de nombreuses années, la ville organise un **concours du fleurissement** afin d'encourager et récompenser les particuliers qui fleurissent leurs maisons et balcons.

Une seule condition, il faut que le fleurissement soit visible depuis la rue par le jury.

A l'automne, les participants sont conviés à la remise des prix.



Logements vacants, une politique volontariste et dynamique

À Brives-Charensac, environ 220 logements sont aujourd'hui vacants, qu'il s'agisse de maisons individuelles ou d'appartements.

Cette situation est paradoxale : de nombreuses personnes souhaitent s'installer dans notre commune, alors même que des logements existent mais restent inhabités.

? Pourquoi autant de logements sont-ils vacants ?

Des biens familiaux difficiles à quitter
Certains logements sont conservés pour des raisons sentimentales ou familiales. Pourtant, une maison ou un appartement a avant tout vocation à être habité et à accueillir une nouvelle famille. Redonner vie à ces logements, c'est aussi leur offrir une nouvelle histoire.

Des travaux qui peuvent sembler trop importants
La rénovation représente parfois un frein. Pourtant, des aides financières et des dispositifs fiscaux existent pour accompagner les propriétaires dans leurs projets. Il serait dommage de ne pas profiter de ces opportunités.

La crainte de mettre son bien en location
Certains propriétaires hésitent à louer par peur des impayés, des dégradations ou des démarches administratives. Aujourd'hui, des professionnels peuvent accompagner et sécuriser les propriétaires à chaque étape, notamment dans la gestion du bail et de la location.

Face à cette situation, la Ville de Brives-Charensac mène une politique active de lutte contre les logements vacants dans les mois et les années à venir.

La mairie vous accompagne pour embellir vos façades

Chaque jour, notre ville est traversée par des milliers d'usagers. Pour chacun d'entre eux, la **qualité de notre cadre de vie est essentielle**. Il y a une vraie différence entre traverser une ville grise, sale ou négligée et découvrir des rues propres et agréables, avec du mobilier urbain moderne, des espaces fleuris et des façades et volets colorés, entretenus et harmonieux.

C'est dans cette volonté d'améliorer durablement l'image et le cadre de vie de notre ville que la Municipalité a délibéré, en 2024, pour **rendre obligatoire le ravalement des façades** sur les principales rues de la commune.

Pour accompagner les propriétaires dans cette démarche, **la commune propose des aides financières significatives** pour le nettoyage et la mise en peinture des façades et des volets.

Ce travail a été mené en concertation avec les Architectes des Bâtiments de France, dont l'expertise et les conseils nous ont permis de définir des solutions adaptées, respectueuses du patrimoine et de l'identité de notre ville.

Avant



Après



Les propriétaires ont jusqu'au 31/12/2026

Rue de la Poterie, Place de la Mairie, Avenue Charles Dupuy (jusqu'au croisement avec la rue des Myosotis) les propriétaires ont jusqu'au 31/12/2026 pour bénéficier **d'une aide communale exceptionnelle**. Après cette date, le ravalement restera obligatoire mais avec une aide moins intéressante.

Après les gros travaux réalisés par la commune sur cet axe, la municipalité souhaite amplifier cette traversée de la ville.

Nous vous encourageons à faire cette démarche, les ravalements de façades donnent de la valeur aux biens, y compris les biens destinés à la location.

Nous vous invitons à vous rapprocher du service ou de l'adjointe à l'urbanisme de la ville afin de vérifier l'éligibilité de votre bien. Nous regarderons ensemble ce qu'il y a lieu de faire pour embellir votre bien et vous faire profiter de l'aide financière de la ville.

Au plaisir de vous rencontrer pour échanger ensemble en toute bienveillance.



Lorène Hernandez, instructrice aux bâtiments de France et Marie-Jo Allemand, élue en charge de l'urbanisme.

Serge JAVON
Conseiller délégué Sécurité



Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Le dimanche 10 mai s'est déroulée la cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.

Cette cérémonie revêtait une importance particulière puisqu'il s'agissait de la première cérémonie officielle du nouveau maire, **Jean-Paul Bringer**, qui a lu le message de Madame la Ministre des Armées. À ses côtés, de nombreux élus de l'équipe municipale étaient présents.

Jean-Jacques Bringold, président des CATM et des Veuves de guerre, a rappelé l'importance de rendre hommage à celles et ceux qui se sont engagés dans la Résistance pour permettre la libération de la France.

La municipalité remercie les porte-drapeaux pour leur présence fidèle et leur engagement au service du devoir de mémoire. Les remerciements s'adressent également à **la Bandas Amidos**, qui a interprété avec émotion La Marseillaise et Le Chant des Partisans.
Les élèves de la Chartreuse ont également participé à cette cérémonie en proposant la lecture de textes particulièrement forts et marquants.

La **transmission de la mémoire auprès des jeunes générations** demeure essentielle.
Un grand merci aux Brivois venus en nombre pour partager ce temps de recueillement et d'unité nationale.



Cérémonie du 14 juillet, de Brives-Charensac et Saint-Germain-Laprade

À l'occasion de la Fête nationale, la Ville de Brives-Charensac a rendu hommage aux résistants tombés à Peyrard, aux **Martyrs de Toussieu** ainsi qu'aux résistants morts en **déportation il y a 80 ans** : **Fernand Boyer**, **Marcel Pestre**, **Calixte Petit**, **André Blondel**, **Auguste Marcon**, **Félix Mouleyre**, **Pierre Pradier**, **Paul Pugnière**, **Auguste Aulagnol** et **Jean Heller**.

Les cérémonies se sont déroulées **devant la stèle de Peyrard**, **puis au square Jean Moulin**, en présence des porte-drapeaux, des associations d'anciens combattants, des élus, des représentants des forces de sécurité et de secours, ainsi que de nombreux habitants venus partager ce moment de mémoire et de recueillement.

La Municipalité remercie chaleureusement **la Mi-Brivois et l'Intrépide de Landos**, qui ont prêté leur précieux concours à ces cérémonies. Gardons vivante la mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté et continuons à faire vivre les valeurs de la République.



Square Jean Moulin



Stèle de Peyrard

Cérémonie du 11 novembre : mercredi 11 novembre à 9h30 au monument aux morts

Fête des voisins : un bel engouement

Des sourires, des rencontres et de précieux moments partagés : la Fête des voisins a une nouvelle fois **célébré la convivialité** et le **plaisir de vivre ensemble**. Jean-Paul Bringer, maire, accompagné des élus, a eu plaisir à aller à la rencontre des habitants et à partager avec eux ces beaux moments de convivialité.

Des voisins aujourd'hui, une commune toujours plus unie !



Lotissement Audinet



Immeuble les sapins



Rue du Ruisseau



Quartier Pimprenelle



Quartier République



Quartier de la Borie



Chemin de la Besse



Tennis



Résidence de la Ligonne



Quartier des Ribeyres



Tennis

Plus qu'un simple voisinage, un véritable esprit de quartier

Philippe HUGON
5e adjoint - Animations, Camping et Associations



Une fête votive remplie de nouveautés

Quel magnifique week-end de fête votive à Brives-Charensac !

Ces deux journées ont une nouvelle fois rassemblé de nombreux Brivois et visiteurs dans une **ambiance chaleureuse**, **festive** et **conviviale**.

Du concours de pétanque au vide-greniers, en passant par la retraite aux flambeaux, la salsa, le concert, le feu d'artifice, les Boucles de la Loire, sans oublier les manèges, chacun a pu profiter d'un programme riche et varié. Un immense merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête : les bénévoles, les associations, les services municipaux, les partenaires, les artistes, les forains, les équipes de sécurité, ainsi que tous les participants venus partager ces beaux moments.

Rendez-vous l'année prochaine pour une édition qui fera **la part belle à notre Loire** !


© Abraxas


Feux tirés du vieux pont


Trail du Brunelet organisé par Altirun


Fête foraine à la Place Blanche

Boucle de la Loire : un succès éclatant au sommet du Mont-Brunelet

La Ville de Brives-Charensac se félicite du **formidable succès** des Boucles de la Loire 2026, qui ont tenu toutes leurs promesses et marqué un nouveau tournant pour l'événement. **Le choix du Mont-Brunelet comme site emblématique** a enchanté coureurs, bénévoles et spectateurs, confirmant l'intuition audacieuse portée depuis la conférence de presse organisée au sommet il y a quelques semaines.

Le trail de 21 km « Le Brunelet » (référencé UTMB Index) a tenu la vedette, offrant aux participants des panoramas spectaculaires sur la vallée de la Loire, le bassin ponot et les reliefs environnants. Le Mont-Brunelet s'impose désormais comme le nouveau repère de la course, un cadre à la hauteur de l'ambition sportive et paysagère de l'épreuve. « Cette édition consacre le Mont-Brunelet comme site emblématique. Les coureurs et les spectateurs en ont pris plein les yeux », souligne **Jean-Paul Bringer**.

Organisées par l'association Altirun 43, les Boucles de la Loire ont réuni un large public autour de formats accessibles et complémentaires : le 10 km historique, le trail de 21 km, la formule duo sur cette distance, ainsi qu'une randonnée ouverte à tous. Au-delà des performances, les parcours ont mis en lumière les **richesses naturelles et patrimoniales de Brives-Charensac, Le Monteil, Saint-Germain-Laprade et Chaspinhac**, entre bords de Loire, sentiers forestiers et points de vue d'exception. L'événement a une nouvelle fois renforcé l'attractivité du territoire et célébré la convivialité qui fait son identité.

La Ville de Brives-Charensac adresse ses remerciements chaleureux aux bénévoles, aux partenaires et à l'association **Altirun 43**, dont l'engagement constant est le moteur de cette réussite sportive et solidaire. Une partie des bénéfices sera reversée à l'association «Je ris, je guéris», prolongeant l'élan de générosité porté par la manifestation.

Cap désormais sur la prochaine édition, avec l'ambition confirmée de **faire des Boucles de la Loire l'un des rendez-vous majeurs du calendrier sportif en Haute-Loire**.



Festival Loir'En Zic : 10 ans déjà

La 10e édition du festival Loir en Zic a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses. Sous un soleil généreux, le public est venu très nombreux profiter d'une **programmation exceptionnelle**, dans une ambiance conviviale, festive et chaleureuse.

Pendant tout le week-end, les artistes se sont succédé sur scène, faisant de cette édition anniversaire un véritable succès.

Cette belle réussite est avant tout le fruit de l'engagement des **nombreux bénévoles**, du soutien des partenaires, du professionnalisme des techniciens et du talent des artistes. La municipalité les remercie chacun d'entre eux.



Joëlle PALHIER
6e adjointe - Seniors, CCAS, Logements, Solidarité et Culture



La médiathèque s'invite au musée

La médiathèque Le Moulin aux livres a accueilli la Micro-Folie, service itinérant de la Médiathèque Départementale de Haute-Loire du 24 avril au 28 mai 2026 dans les locaux de la Maison pour Tous.

La Micro-folie est un **musée numérique** permettant de découvrir les chefs-d'œuvre de grands musées (La Villette, Musée d'Orsay, Le Louvre, etc). Grâce à un grand écran, aux tablettes, au système de sonorisation, orchestrés par le médiateur numérique, le public a pu admirer les œuvres numérisées en très Haute Définition et échanger autour des oeuvres projetées.

Plus de 200 personnes – élèves de classes primaires, **groupes d'adolescents**, **d'adultes**, **de personnes âgées**, ont été accueillies autour de thèmes qu'elles avaient choisis : les incontournables du Louvre, l'eau, la mythologie ou encore les cinq sens au Musée.



Découvrez le nouveau site internet

La Médiathèque fait peau neuve avec un site internet entièrement repensé pour mieux vous accompagner au quotidien.

Les nouveautés à ne pas manquer !

- Horaires en direct
- Consultez en un coup d'œil si la médiathèque est ouverte ou fermée, en temps réel
- Recherche simplifiée et thématique



Trouvez facilement vos prochaines lectures grâce à un classement par genre : romans feel good ou sentimentaux, policiers, romans historiques, contes, livres pour les tout-petits (0-3 ans) ... et bien plus encore !

Une Foire Aux Questions
Besoin d'une information rapide ? La foire aux questions, accessible dans le menu "La médiathèque", répond aux interrogations les plus courantes.

Découvrez tout ce que nous mettons à votre disposition : wifi, Altithèque, boîte de retour de livres, boîte à livres... tous nos services réunis au même endroit.

Les coups de cœur de retour !
Parcourez nos sélections et accédez directement aux auteurs ou aux éditeurs.
Vous pouvez désormais consulter tous les ouvrages disponibles à la médiathèque en un clic !

Rendez-vous dès maintenant sur le nouveau site pour explorer toutes ces fonctionnalités

La médiathèque vient à votre rencontre avec un service de prêts à domicile

La médiathèque met en place un **service de portage de livres à domicile** pour les habitants de Brives-Charensac, en partenariat avec le Centre Social. Il s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer à la médiathèque : personnes âgées, malades ou handicapées.

Pour en bénéficier, les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec la bibliothèque au **04-71-04-00-40** pour réaliser l'inscription (21€ par an). Cette inscription peut être effectuée à la médiathèque, par un proche, ou directement au domicile de la personne concernée, lors d'un rendez-vous convenu à l'avance. Cette première rencontre avec un-e bénévole de la bibliothèque et un-e bibliothécaire sera aussi l'occasion pour le lecteur-trice de communiquer ses préférences de lecture.

Suite à cet échange, les bibliothécaires sélectionnent des documents (livres, CD, revues...) en fonction des goûts exprimés. Un-e bénévole ou un-e bibliothécaire se charge ensuite de livrer les sélections personnalisées directement à domicile, à la date et l'heure fixées au préalable.

Des rendez-vous seront ensuite programmés toutes les **6 semaines** environ.

A noter que pour les personnes ayant des problèmes de vue, la médiathèque dispose de plus de 600 livres en grands caractères mais aussi des livres-audio sur CD ou en ligne, des livres sur liseuse avec Altithèque (plateforme numérique du département accessible aux lecteurs de Brives-Charensac) qui permettent d'**adapter la taille des caractères aux besoins de chacun**.



Des épouvantails, de la musique et beaucoup de sourires !

La Maison Pour Tous a accueilli de nombreux participants au Square Jean Moulin le samedi 13 juin à l'occasion de la Fête des épouvantails et de la musique. Tout au long de l'après-midi, petits et grands ont pu profiter d'un **programme riche et varié** mêlant créativité, découvertes et divertissements. **L'ambiance festive** a été renforcée par le spectacle déambulatoire « Les Messagers de Dame Nature » de la Cie «Un petit vélo dans la fête, qui a enchanté le public grâce aux interventions de la Fée Fleur Étamine et du lutin Farfadet. Les élèves de la MPT accompagnés par Victor MARTIN DUSSAUD ont également contribué à **l'animation musicale** de l'après-midi, offrant un moment apprécié par les spectateurs.

En soirée, le **défilé des épouvantails** a mis en lumière l'imagination et le travail des bénévoles durant toute l'année, dans une atmosphère chaleureuse et conviviale. Le concert du collectif musical des Six Phonés a ensuite rassemblé le public autour du **repas partagé**, préparé par Stéphane de l'Auberge des Planchas. Plus de 130 repas . Pour clôturer cette journée riche en animations, «DJ Moonlight Animation» a fait danser le public lors d'une soirée festive particulièrement appréciée pour la fête de la musique. Cette belle réussite n'aurait pas été possible sans l'implication des bénévoles, des partenaires et des associations, participantes, notamment la médiathèque, la Calade de Garamentes, l'association En Vrac, la ludothèque Pont des Ludes, les artistes et intervenants présents tout au long de la journée. Leur engagement a largement contribué à faire de cette manifestation un moment de partage, de convivialité et de rencontre apprécié de tous.

Vivement l'année prochaine !



Le mot de Gilles DELABRE, ancien maire



Chers Brivoises, chers Brivois,

Comme vous le savez après 12 années et deux mandats comme maire de notre ville de Brives, j'ai décidé d'arrêter d'exercer cette fonction et de passer la main. J'ai pensé qu'il était bon et souhaitable de savoir laisser la place et de permettre à d'autres énergies de prendre le relais. Faire « maire » est une fonction très exigeante, très chronophage, dans une ville de l'importance de Brives, la seconde de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Le maire est responsable de tout pénalement, et il empile pas mal de soucis, bref il faut une bonne résilience pour bien assurer, n'en déplaise aux quelques éternels grincheux ! N'ayant pas eu l'occasion de m'exprimer à la fin du mandat, la communication de campagne l'interdisant, j'ai souhaité avoir un espace dans ce magazine pour exprimer mes sentiments aux brivois.

Sachez qu'avoir été maire de la commune pendant ces années a été un grand honneur, une expérience formidable et une aventure profondément humaine, mais aussi un challenge passionnant. Je quitte cette charge et les responsabilités afférentes qui restent importantes et parfois lourdes, la tête haute, avec le sentiment d'avoir toujours cherché à servir l'intérêt collectif, à travers la coopération, le dialogue, dans le respect des personnes, des citoyens brivois, de mes coéquipiers, et des divers partenaires institutionnels. J'ai donné sans compter, ne sachant d'ailleurs pas faire autrement, avec le plaisir de servir la ville que j'aime et ses habitants. Avec mes coéquipiers, nous avons construit ensemble, fait avancer et progresser la ville, et on me dit souvent que c'est très visible. J'ai toujours privilégié le lien social, cultivant la meilleure relation humaine possible dans les quartiers, dans les services, et autour du cœur battant de la cité qu'est la Maison Pour Tous, ne perdant jamais de vue l'objectif d'une gestion financière exemplaire.

Certes, nous n'avons pas tout réussi, quelques projets sont encore en salle d'attente, mais l'immense majorité a été réalisée et même bien au-delà de nos prévisions. Nous avons traversé des moments plus sombres, comme la pandémie, j'ai pris des décisions courageuses pas faciles, comme la fermeture de l'école de Corsac qui, paradoxalement, s'est avéré une totale réussite tant sur le plan pédagogique que sur le plan stratégique et social puisque nous l'avons transformée en une magnifique maison de santé pluridisciplinaire. Quelle fierté, mes chers concitoyens ! La Loire aussi nous a causé épisodiquement bien des tracas que je n'oublierai jamais comme l'épisode de l'automne 2024 dont on soigne encore les conséquences de ses débordements. Je souhaite plein succès à mon successeur, Jean-Paul Bringer, et à toute l'équipe, les anciens et les nouveaux élus dans la gestion de Brives. Diriger une ville, c'est aussi créer du lien, promouvoir sans cesse ce « mieux vivre ensemble » que j'ai toujours érigé comme une valeur capitale.

Je voudrais enfin exprimer ma gratitude, sincère et émue, à celle et ceux, nombreux, qui m'ont fait passer, par divers canaux oraux ou écrits, un message touchant et chaleureux de reconnaissance ou de gratitude. Sachez qu'ils m'ont touché, m'ont donné beaucoup de force, de sérénité et de joie, et que je les garde précieusement dans un coin de mon cœur. Merci aussi aux 64 agents de la ville et du CCAS qui œuvrent chaque jour, à leur poste, pour le bien-être de tous.

Bien sûr, je reste très attaché à la vie de notre ville pour laquelle je continue à œuvrer comme conseiller départemental. Je reste premier supporter de notre jolie ville brivoise qui reste à jamais dans mon cœur, comme vous tous d'ailleurs ! Alors, comme le chante Hugues Aufray, « Hasta Luego ! » et je vous laisse inventer la suite ...

Gilles Delabre
Maire de 2014 à 2026

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE
LA CHARTREUSE

- 7 classes de la toute petite section au CM2
- Pédagogie Montessori en maternelle et classe flexible en primaire
- Anglais dès la maternelle
- Liens pédagogiques avec le collège pour préparer l'entrée en 6ème
- Agrandissement de la structure maternelle en 2025

Pôle La Chartreuse

☎ 04 71 09 83 14



Inscription et renseignement : contact@pole-lachartreuse.fr

VOTRE AGENCE MOBILE À BRIVES-CHARENSAC



VOUS REÇOIT TOUS LES MERCREDIS DE 14H À 17H SUR LA PLACE BLANCHE ou au 06 07 18 77 71*

Groupama
Toujours là pour moi

*Tarif selon opérateur.
Groupama Rhône-Alpes Auvergne : Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne 50 rue de Saint-Cyr - 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon. Document et visuel non contractuels. Décembre 2024.



GPE Game Play Enjoy
ZA Laprade - 46, Avenue Louis Pasteur
43700 Saint Germain Laprade
Tél. : 04 71 03 68 02
Mail : accueilgpe@gmail.com
Web : www.gameplayenjoy.com

GPE GAME PLAY ENJOY
Concepteur Fabricant Français

CIM INFORMATIQUE
AVA6 GROUP

Une équipe de 35 personnes à vos côtés depuis 25 ans
Des services informatiques adaptés à votre organisation



Le Puy-en-Velay et Monistrol-sur-Loire

Travaux Publics - Carrières

EYRAUD SAS

Terrassement – Réseaux – Carrières – Concassage – Transports matériaux
Vente aux particuliers / Professionnels

Matériaux de Carrières / Recyclés / Décoratifs
Terre Végétale – Sable – Gravier
PLATEFORME de Peyrard – Tél : 06 82 69 97 59

Av. des Sports - 43700 – Brives Charensac
43150 – Le Monastier-Sur-Gazeille
Tél : 04 71 03 86 49 – carriere@eyraudtp.fr

AXA
L'offre « Ma Protection pour votre Commune » :
BRIVES CHARENSAC

Jusqu'à - 20 % sur votre contrat santé(1) avec votre commune

Pour toute demande d'information ou de devis, contactez votre conseiller :
Valerie Arnaud
Conseiller AXA
0688137520
valerie.a.arnaud@axa.fr

entreprise
Assezat
Jean-Claude

•CHARPENTE •MAISONS OSSATURE BOIS
•COUVERTURE •MENUISERIE
•ZINGUERIE •ISOLATION DES COMBLES

Un travail artisanal de qualité

www.assezat.com
04 71 03 11 95 11 rue de la Transcevenole 43700 BRIVES CHARENSAC

SoCoBat

Produits fermiers des Freytis

DENIS CHALENDAR
PRODUITS FERMIERS DES FREYTIS

Tous les vendredis matin
sur le marché de Brives Charensac.
Du Fermier, du local à votre porte.

La charcuterie Chalendar Denis
vous accueille avec son équipe.

Venez découvrir
tous nos produits fermiers.

Les Freytis 43800 Beaulieu
04 71 08 14 38
www.denischalendar.fr

Saveurs D'Antan
Vialleton Sylvain
Traiteur
ZA Lachamp
43260 Saint Pierre Eynac
Tél : 04 71 03 53 29
Tél : 06 82 21 42 52
saveursdantan@orange.fr
saveursdantan-traiteur.com
domaine-saveurdantan-la pervenchere.com

Christian PORTAL
Conseiller délégué Associations sportives



Club de Badminton du Velay : un 30ème anniversaire mémorable

Jean-Paul Bringer était très heureux de participer au tournoi annuel organisé par le Club de Badminton du Velay, dans le **nouveau complexe sportif** régional de Guitard. Un site vraiment exceptionnel pour les 30 ans du club.

Un immense bravo à **Kévin Eyraud** et **Aurore Treille**, ainsi qu'à tous les organisateurs, pour ce succès remarquable. Le club s'appuie aujourd'hui sur une école de jeunes reconnue par un label officiel, rassemble plus de 150 licenciés et compte une équipe fanion engagée en Régionale 2, un niveau inédit pour une formation de Haute-Loire.Pendant trois jours, ce grand rendez-vous du badminton a rassemblé plus de **200 passionnés** dans une ambiance conviviale et sportive. Félicitations également à tous les participants pour leur engagement et leurs performances, ainsi qu'aux nombreux bénévoles. Leur investissement a largement contribué au succès de cette 25ème édition. Un beau moment de sport, de convivialité et de passion partagé tout au long du week-end.



Brives Cup, un week-end de football et de convivialité

Lors du week-end de Pâques s'est tenue la **26e édition de la Brives Cup**, organisée par le club des Sauveteurs Brivois.

Un événement d'envergure avec :

- **1500 joueurs**
- **192 équipes**
- **Plus de 50 bénévoles mobilisés**

Sous la présidence de **José Santos**, les jeunes footballeurs des catégories U10 à U13 se sont affrontés dans une ambiance conviviale et sportive, fidèle à l'esprit du tournoi.

Jean-Paul Bringer, Maire de Brives-Charensac, ainsi que plusieurs élus étaient présents tout au long du week-end pour soutenir et encourager les équipes. Le week-end suivant, ce fut au tour des catégories U6 à U9. 96 équipes se font affrontées pour une nouvelle journée riche en émotions ! Un grand merci à tous les bénévoles, organisateurs et participants qui font de cet événement une véritable réussite chaque année.



Joëlle PALHIER *6e adjointe*
Seniors, CCAS, Logements, Solidarité et Culture



Le CCAS accueille les tout-petits

Le CCAS de Brives-Charensac a eu le plaisir d'accueillir les **35 nouveau-nés de la commune nés** en 2025, perpétuant ainsi une belle tradition placée sous le signe du partage et de la découverte. Chaque enfant s'est vu offrir un **livre**, un cadeau symbolique pour accompagner ses premiers pas dans le monde de la lecture. Les familles ont été réunies à la **Médiathèque Le Moulin aux Livres**, un moment convivial qui a également permis de mettre à l'honneur les **10 assistantes maternelles de la commune**, remerciées par les élus pour leur engagement quotidien auprès des plus jeunes. À travers cette initiative, la Ville réaffirme son engagement en faveur de l'éveil culturel dès le plus jeune âge et encourage les familles à partager ensemble le plaisir de lire.



Repas des aînés 2026 : à vos agendas !

Les inscriptions au repas se font désormais directement à l'accueil de la mairie ou par téléphone. Vous ne recevrez plus d'invitation par courrier. Si vous avez plus de 70 ans, dès début octobre 2026, vous pourrez vous présenter en mairie ou téléphoner pour effectuer votre inscription au repas ou choisir de recevoir les bons cadeaux valables dans les commerces du centre-bourg.

Le repas se déroulera dimanche 29 novembre, à midi, à la Maison Pour Tous.



Une communication plus proche de vous



Enzo LAVASTRE
7e adjoint - Vie institutionnelle et Communication

Les supports de communication de la commune



L'application mobile de Brives-Charensac

Retrouvez l'agenda des événements et soyez alerté au fil de l'eau des informations importantes de votre ville.

Téléchargez l'appli gratuite « Brives Charensac » sur Google Play et Apple Store !

Disponible sur Google Play

Disponible sur App Store

Le Brives Mag





Le site internet, une mine d'infos !

Consultation des arrêtés

En vous rendant dans l'onglet « Ma ville », puis « Publications des actes » vous trouverez en consultation libre les arrêtés triés chronologiquement et par thématique : circulation, stationnement, équipements sportifs, etc.

Le site officiel de la mairie guide le visiteur à travers quatre rubriques : Ma ville ; Vie quotidienne ; À voir/À faire ; Mes démarches. Vous y retrouvez également les actualités, l'agenda des événements sur la commune et la revue de presse issue de l'Éveil.
Rendez-vous sur le site : www.brives-charensac.fr



Page Facebook et Instagram de la Ville de Brives-Charensac

Le panneau lumineux vous informe en permanence

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

Avec Illiwap, la mairie vous informe en 2 min

Illiwap c'est plus de 5 500 abonnés.
Un moyen facile de recevoir des infos pratiques (bonnes ou mauvaises) sur votre ville ! C'est gratuit, l'application est simple à télécharger sur votre smartphone.
NOUVEAU : Vous avez une idée et souhaitez la partager ?
- Rendez-vous sur l'application Illiwap
- Cliquer en bas à droite sur « participer » puis sur « Boîte à idée »
- Vous pouvez ensuite suggérer des idées (aménagements, animations...) à la Ville

Participez à l'amélioration du cadre de vie !



Classes chantantes

École de la Mouteyre



Lundi matin 11 mai , les élèves de l'école maternelle publique La Mouteyre de Brives Charensac ont présenté à **l'Atelier des Arts** leur spectacle haut en couleurs intitulé « A l'oreille du monde ». Dans le cadre du projet fédérateur **«Les classes chantantes »,** tout au long de l'année scolaire, ce travail a permis aux élèves de découvrir et d'interpréter des comptines à gestes issues de différentes cultures. Tous les élèves, de la Petite Section à la Grande Section, ont développé des compétences en éducation musicale, tout en **s'ouvrant à la diversité linguistique et culturelle**. Leur répertoire a ravi le public. Sur scène, il y avait « une belle énergie » comme l'a souligné une maman d'élève. Les enfants ont pu vivre une expérience unique, en chantant accompagnés par les musiciens de l'Atelier des Arts. Pour les enseignants, ATSEM et AESH, ce fut un beau moment partagé avec leurs élèves. L'équipe éducative tient à remercier Olivier Coste et Lucile Bernadac, conseillers pédagogiques, et l'orchestre du Conservatoire qui ont permis la réalisation de ce spectacle. L'école a vivement apprécié la présence à l'Auditorium des nombreuses familles , de Mr Thomas, Inspecteur de l'Education Nationale, de Mr Bringer, Maire de Brives Charensac, de Mr Arnaud, adjoint au Maire et de Mr Trescarte, DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale). Un grand « BRAVO » à la petite chorale d'élèves dynamiques !

En route pour 2026-2027

École de La République

L'école accueille **162 élèves** répartis dans **7 classes**. Son équipe, composée de **11 enseignants, 7 AESH** et d'un **volontaire en service civique**, s'engage chaque jour pour offrir un cadre d'apprentissage bienveillant, stimulant et inclusif, où **l'épanouissement, le bien-être et la réussite de chaque élève sont au cœur de nos priorités.** Tout au long de l'année, de nombreux projets enrichissent la vie de l'école : relations intergénérationnelles, découverte de l'environnement proche, culture urbaine, École et cinéma, chorale, Savoir Nager, Savoir Rouler à Vélo, Défi lecture, les 100 jours, sorties scolaires avec ou sans nuitée, ainsi que les liaisons GS/CP et école-collège. Ensemble, poursuivons cette belle aventure éducative avec ambition, confiance et enthousiasme afin d'accompagner chaque enfant dans ses apprentissages, de favoriser son ouverture sur le monde et de lui permettre de grandir dans un climat serein et bienveillant.







Véronique BRUN
8e adjointe - Affaires scolaires

Collège La Chartreuse

Le collège La Chartreuse cultive l'engagement citoyen et l'ouverture au monde de ses élèves



Pour s'impliquer dans la commune, les collégiens ont partagé **des moments intergénérationnels** avec les résidents de l'EHPAD Vert Bocage et participé au devoir de mémoire lors des commémorations. En parallèle, leur horizon s'élargit au fil des années. Ils ont pu découvrir notre territoire - Gévaudan, Lyon, Murol, Vulcania ou Walibi - faire le plein de sensations lors de séjours pleine nature, puis se sont ouverts à l'international avec des voyages en Angleterre, en Italie et en Espagne. A La Chartreuse, on révèle le potentiel de nos élèves, au-delà de la classe !

Collège Anne Frank

Les talents du collège Anne Frank

Le 1er juillet dernier, le collège Anne Frank a organisé la première édition de la cérémonie « **Les Talents d'Anne Frank** », un moment de valorisation destiné à mettre en lumière l'engagement et les réussites de ses élèves.



Au-delà des résultats scolaires, cette cérémonie a récompensé des projets menés tout au long de l'année dans des domaines variés : développement durable, culture, mobilité et sport. Les familles ont ainsi découvert les réalisations présentées par les élèves eux-mêmes et leurs enseignants.

Quatre projets ont été particulièrement distingués : **le titre de champions de France UNSS de danse partagée**, le projet d'agroforesterie de la classe de 3e1, lauréat d'un prix national Alimenterre, le projet vélo des élèves de 4e3 valorisé par le dispositif AltiPop, ainsi que les podcasts réalisés par les classes de 5e, dont trois productions ont été sélectionnées parmi les demi-finalistes du concours national «Réinventer le monde».



À travers cette matinée, le collège a souhaité rappeler que **chaque élève possède des talents qui méritent d'être encouragés et reconnus**. Cette cérémonie illustre pleinement l'ambition de l'établissement : permettre à chacun de s'épanouir, de développer ses compétences et de devenir un citoyen engagé, grâce à une équipe pédagogique investie et à des projets porteurs de sens.

Maison Pour Tous - Centre Social



Véronique BELIN
4e adjointe - Cohésion sociale
et Maison Pour Tous – Centre Social

Évènements à venir

Le samedi 3 octobre – 20h30

Le théâtre du Pont-Vieux présente son dernier spectacle : **Funérailles d'hiver de Hanokh Levin** - farce burlesque.

Conte cruel et fantastique où deux familles, voulant fuir une mauvaise nouvelle pour sauver un évènement heureux, se dévoilent dans leur égoïsme le plus féroce



Le jeudi 8 octobre à 20h : spectacle théâtral proposé par LA MAISON DES ADOLESCENTS et la COMPAGNIE LA BELLE HISTOIRE

« En mode survie / comprendre nos ados sans mode d'emploi »

Entrée gratuite sur réservation au 04 71 06 60 70

Le samedi 17 octobre KOLOSSAL BAL, la grande fête des musiques et danses trad' actuelles en Haute-Loire

La matinée débutera à 10h avec le Bal des familles. L'après-midi, trois stages accessibles à tous les niveaux permettront de découvrir les danses du Poitou, le chant dans la danse ou encore le guidage dans la danse.

À partir de 19h, les musiciens du CDMDT 43 ouvriront la soirée avec une initiation aux danses traditionnelles.



Samedi 24 octobre à 20h
Soirée années 80/90

Tenue années 80 = une boisson offerte

Organisé par Fêtes et Animations de Brives-Charensac

Samedi 7 novembre de 9h à 13h – BOURSE AUX JOUETS, JEUX – LIVRES ENFANCE-JEUNESSE organisée en partenariat avec la Médiathèque et la Ludothèque

Mercredi 16 décembre à 15h30 spectacle jeune public à partir de 3 ans, avec **La Fantastique fabrique des fantaisies** de la CIE DU PETIT ATELIER.

Pendant que Noël commence doucement à saupoudrer la ville de magie, le papa de Jojo, lui, reste enfermé dans un monde de notifications, de dossiers et d'écrans lumineux. Trop pressé pour rêver, trop occupé pour jouer, il a oublié de partager avec sa fille. Jojo comprend peu à peu que la plus extraordinaire des inventions n'est peut-être pas la machine à voyager dans le temps... mais la capacité de partager un instant ensemble, ici et maintenant.



Un job pour ma ville

Cet été, la commune a renouvelé l'opération « Un job pour ma ville », destinée aux jeunes Brivoises et Brivois de 16 à 17 ans. Pendant quatre semaines, **24 jeunes** se sont investis dans différentes **missions d'intérêt collectif**, tout en bénéficiant d'un soutien financier pour leurs projets personnels.
Ils ont participé à l'embellissement de la commune : peinture, rénovation de mobilier urbain, entretien des espaces verts, nettoyage et effacement de tags. Une sensibilisation à l'environnement était également proposée chaque semaine, à travers des échanges et la réalisation d'une fresque collective.

Cette **expérience citoyenne** leur a permis de découvrir les services municipaux, de développer leur sens des responsabilités et de contribuer concrètement à l'amélioration du cadre de vie.





Maison Pour Tous - Centre Social

Zoom arrière sur quelques temps forts de la saison 2025-2026.

L'accueil de loisirs 3-12 ans



Cette année, le centre de loisirs de la Maison Pour Tous de Brives-Charensac a évolué avec la mise en place d'une **nouvelle plateforme d'inscription**.
Les enfants ont profité de nombreux temps forts : stage Urban Moov et spectacle, sortie à la Chapelle Numérique, visite du musée Crozatier et spectacle « Guignolet Rio le perroquet ».
Les 9-12 ans et le secteur ados ont également partagé deux sorties passerelles : au Lugik Parc des Estables et au musée des Confluences à Lyon, avec un moment détente au parc de la Tête d'Or.

L'accueil de loisirs périscolaire



On bouge sur les temps périscolaires !
Tout au long de l'année, la Ville a proposé de nombreuses activités périscolaires dans les trois écoles de la commune, sur les temps méridiens et après la classe.

Du **sport** aux activités **artistiques** et **culturelles**, les enfants de la moyenne section au CM2 ont pu découvrir de nombreuses disciplines : baseball, football, rugby, sports de combat, breakdance, arts plastiques, yoga, éveil musical, lecture ou encore aisance aquatique.

Relai ados 13-17 ans



Une jeunesse brivoise dynamique et engagée !
Entre les accueils du mercredi, les animations le week-end et les nombreuses sorties proposées, les jeunes multiplient les occasions de se retrouver et de partager des moments riches en découvertes. L'Accueil Ados fonctionne également pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi.
Début 2026, les jeunes se sont investis dans plusieurs **actions d'autofinancement** : tenue de stands de boissons lors des marchés, vente de crêpes à l'occasion de la Japan Game, ainsi que de glaces et de bonbons lors de la Fête des Épouvantails. Ces initiatives ont permis de financer une partie des sorties de loisirs et le séjour sportif à Saugues.

Collectif familles



Atelier créatif « Do It Yourself » : laissez parler votre créativité !
Tous les 15 jours, le jeudi de 14 h à 17 h, l'atelier créatif « Do It Yourself » réunit des participants désireux de créer, partager et échanger dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
Le « faire soi-même » est aujourd'hui bien plus qu'une tendance : c'est un véritable mode de vie. Décoration, accessoires, objets détournés ou créations originales, chacun peut **exprimer son imagination** tout en découvrant de nouvelles techniques et en partageant ses idées avec le groupe.
Contact : Sabine RAYMOND – Référente Famille 04 71 02 02 15

Intempéries du 25 juillet 2026



Didier PETIT
Conseiller technique Evénementiel
et organisation technique

Le 25 juillet, Brives-Charensac frappée par un épisode orageux exceptionnel : Toute une commune mobilisée pour venir en aide aux sinistrés

Le 25 juillet dernier, de violents orages se sont abattus sur Brives-Charensac, provoquant **des pluies torrentielles** et entraînant d'importants dégâts dans différents quartiers de la commune.

Plusieurs habitations, entreprises et commerces ont été touchés, avec des infiltrations d'eau, des caves et garages inondés, notamment dans les quartiers de Belle Onde, de Farnier et de la zone de Corsac.

L'école de la Mouteyre a également subi d'importants dégâts, avec des infiltrations d'eau et la chute d'une partie du plafond. La crèche municipale a elle aussi été impactée. Grâce à la mobilisation rapide des équipes, les réparations et les travaux de sécurisation ont permis un retour à la normale dans les meilleurs délais.

Les intempéries ont également **fortement endommagé les voiries, provoquant des affaissements de chaussée**, la formation de trous, notamment à la Côte de Tirebœuf, ainsi que l'arrachement de trottoirs dans le secteur de Farnier.

Face à cette situation exceptionnelle, un **formidable élan de solidarité** s'est exprimé. De nombreux Brivoises et Brivois se sont spontanément mobilisés pour venir en aide aux habitants sinistrés, témoignant une nouvelle fois de l'esprit de solidarité qui anime notre commune.

Dès les premières heures, le Maire **Jean-Paul Bringer** et de nombreux élus se sont rendus sur le terrain afin d'apporter leur soutien aux habitants, d'évaluer les dégâts et d'organiser les premières interventions.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble **des services de secours – sapeurs-pompiers, policiers et gendarmes** – pour leur réactivité, leur professionnalisme et leur engagement, ainsi que les services techniques municipaux, mobilisés sans relâche pour sécuriser les sites touchés et engager les travaux nécessaires.

Cet épisode climatique exceptionnel rappelle l'importance d'adapter notre commune à des phénomènes météorologiques de plus en plus intenses. La Ville poursuit ses réflexions et ses actions afin de renforcer la prévention, d'améliorer la résilience des infrastructures et de mieux protéger les habitants face à ces événements.



Éus, agents de la ville et habitants se sont sérrés les coudes

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : les démarches sont en cours

Dès le lundi suivant le violent orage qui a frappé Brives-Charensac, le Maire s'est rendu en Préfecture afin de solliciter l'engagement de la **procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour notre commune**.

Depuis, la Ville est pleinement mobilisée et travaille en lien étroit avec les services de l'État afin que cette demande puisse **aboutir dans les meilleurs délais**. Toutes les démarches nécessaires sont engagées et les échanges se poursuivent avec les services compétents.

Parallèlement, les habitants, commerçants, artisans et entreprises sinistrés avaient été invités à transmettre en mairie les éléments permettant d'établir un état précis des dommages subis (photographies, descriptifs des dégâts, déclarations, etc.). Ces informations constituent un appui essentiel dans le cadre de l'instruction du dossier.

La décision de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle relève de l'État. Dès qu'elle sera officiellement prononcée, la Ville en informera immédiatement la population par l'ensemble de ses canaux de communication et précisera les démarches à effectuer.

La municipalité reste pleinement mobilisée aux côtés des sinistrés et poursuivra son **accompagnement tout au long de cette procédure**.



Quartier de la Mouteyre





Avenue Charles Dupuy

État civil

NAISSANCES

2025 suite et fin
(Publications autorisées 11/20)

- Elio MOULIN
- Albane MERAND
- Iris POUILLE
- Albin PEYRON
- Constance GAUTHRIN SEGUIN
- Émile BESSETTE
- Sacha VILLARS
- Eva COLOMBET LASHERME
- Victor FORTUNATO
- Violette VILLE
- Rose FOUILLIT

2026
(Publications autorisées 06/18)

- Livy VASSAL
- Basile GRASSET
- Céleste MIRMAND
- Albane HUGON
- Martin LHOSTE
- Inès KALI



MARIAGES

2025 suite et fin
(Publications autorisées 3/6)

- Benjamin BERNARD et Raphaelle LARGIER
- Armand HILAIRE et Léna TEMPÈRE
- Dany JOLY et Yasmina LEGAYE

2026
(Publications autorisées 6/12)

- Antoine FERREIRA et Pauline MOZIN
- Ayoub BOUNID et Léa SALOUL
- Fabien TALLARON et Céline PIGNON
- Silvère GAGNE et Aurélie CIPIERE
- Nicolas PORTAL et Coralie ARCIS
- Marian BERNAT et Josiane CHASTEL



FLORETTE
ARTISAN FLEURISTE
Interflora
BRIVES-CHARENSAC 04 71 02 05 59

DÉCÈS -SUR LA COMMUNE ET AU FOYER VERT BOCAGE

2025 suite et fin

- Christophe GIRE le 16 Juillet 2025
- Pierre RAVEL le 16 Juillet 2025
- Elodie DOLLA le 19 Juillet 2025
- Pierre CHAPUIS (époux COURRIOL) le 23 Juillet 2025
- Roger BAUER (veuf JARROUSSE) le 27 Juillet 2025
- Huguette SATRE (épouse DIDIER) le 27 Juillet 2025
- Adrienne CHAMBON (veuve CRESPE) le 28 Juillet 2025
- Raymonde GIBERNON (veuve MOUNIER) le 1er Août 2025
- Joël SERRE le 4 Août 2025
- Fernande JOUFFRE (veuve CHALENDARD) le 6 Août 2025
- Nicole CHAPUIS le 11 Août 2025
- Paule BOREL (veuve JONGET) le 15 Août 2025
- Josette FOURNIER (veuve CHAUMET) le 15 Août 2025
- Andrée MONTCHAMP (épouse VEYSSEYRE) le 16 Août 2025
- Rémi VIEILLEDENT (époux VIELJEUF) le 24 Août 2025
- Romain BROUARD le 1er Septembre 2025
- Gabrielle MARCHANDISE (veuve GUICHARD) le 2 Septembre 2025
- René CECCALDI (veuf MARTIN) le 5 Septembre 2025
- Jean PASTURAL (époux MASSON) le 19 Septembre 2025
- Anne-Marie COUSIN (veuve GIBAULT) le 21 Septembre 2025
- Pierrette EXBRAYAT (veuve MICHEL) le 21 Septembre 2025
- Ladislau HIRSCH (époux STANGU) le 30 Septembre 2025
- Emilie MAIRE (veuve DURSAPT) le 30 Septembre 2025
- Maryse LAVASTRE (veuve BAREY) le 10 Octobre 2025
- Georges MAUGUIN (époux GOSSELIN) le 22 Octobre 2025
- Sylvie CHANAL le 29 Octobre 2025
- Pierre OLIVIER le 1er Novembre 2025
- Colette STASIOLI le 9 Novembre 2025
- Madeleine MEGNOT le 22 Novembre 2025
- Irène PEYSSONNEAU (veuve WOLFF) le 24 Novembre 2025
- Raymonde JOUFFRE (veuve PASCAL) le 28 Novembre 2025
- Pierre BURGOS le 6 Décembre 2025
- Louis MAHINC le 8 Décembre 2025

2026

- Fanny PEYRON (veuve BOYER) le 27 Décembre 2025
- Simonne FAYETON le 2 Janvier 2026
- Marc TALIGAULT (veuf GIORDANINO) le 8 Janvier 2026
- Danielle CHEUCLE le 20 Janvier 2026
- Joseph BOYER (époux DUMAS) le 24 Janvier 2026
- Roger TESTUD (veuf ROBERT) le 26 Janvier 2026
- Georges DARRAS (époux MONCHALIN) le 30 Janvier 2026
- Thérèse CHANCELADE (veuve MANSARD) le 4 Février 2026
- Christiane TUFFÉRY (veuve VIDAL) le 12 Février 2026
- Gilbert PESTRE le 20 Février 2026
- Cyrille OURDOUILLLIE le 26 Février 2026
- Esperança dos Anjos LEITAO (épouse ALVES) le 2 Mars 2026
- Mélanie SOLEILHAC (veuve MAHINC) le 10 Mars 2026
- Jean BORDEL (époux GIRE) le 16 Mars 2026
- Albert CHAUDIER (veuf GINHOUX) le 16 Mars 2026
- Jacqueline GIRON (veuve DRAGOLE) le 23 Mars 2026
- Roger SIGAUD (époux ENGELVIN) le 4 Avril 2026
- Jean BAY (époux BAYET) le 10 Avril 2026
- Michel FONTANILLE (époux COMTE) le 16 Avril 2026
- Odette ANDRIEUX (veuve ROUDIL) le 24 Avril 2026
- Yvonne ROURE (veuve ARSAC) le 23 Mai 2026
- Raymond DUCLAIROIRE (veuf LARGIER) le 25 Mai 2026
- Michel ABRIAL (époux DELORME) le 13 Juin 2026
- Alexis CHARMASSON le 21 Juin 2026
- Arlette ALLIRAND le 10 Juillet 2026
- Pierre VIDAL le 16 Juillet 2026
- Micheline CHASSEUR le 24 Juillet 2026
- Colette CAMELOT (épouse COMBES) le 25 Juillet 2026
- Gilbert MICHEL (époux COFFY) le 3 Août 2026
- Marie-Louise LASHERMES (veuve RAVOUX) le 13 Août 2026
- Marie LIOGIER (veuve LHOSTE) le 17 Août 2026
- Paul LAURENT (époux CELLE) le 30 Août 2026



AB2R
Aménagements - Bureau d'études
Réseaux - Routes
HYDRAULIQUE ET INGENIERIE
DES INFRASTRUCTURES
- Eau potable
- Défense incendie
- Détection de fuites
- Assainissement
- Gestion des eaux pluviales
- Restauration de cours d'eau
- Électrification rurale
- Urbanisme opérationnel
- Dossiers réglementaires
- Aménagement d'espaces publics

Tél. : 04 71 04 97 55 // contact@ab2r.fr
www.ab2r.fr

point S
Chaussende pneus
CHAUSSENDE / AUTO PRESTIGE LAVAGE
2 Côte de Tirebœuf - BRIVES-CHARENSAC
Tél. : 04 71 06 66 06



PNEUS • FREINS • AMORTISSEURS • CLIMATISATION
PARE-BRISE • CONTRÔLE TECHNIQUE
POIDS LOURDS INDUSTRIEL
PAS DE STRESS, Y A POINT S

LOIRE HAUTE-LOIRE



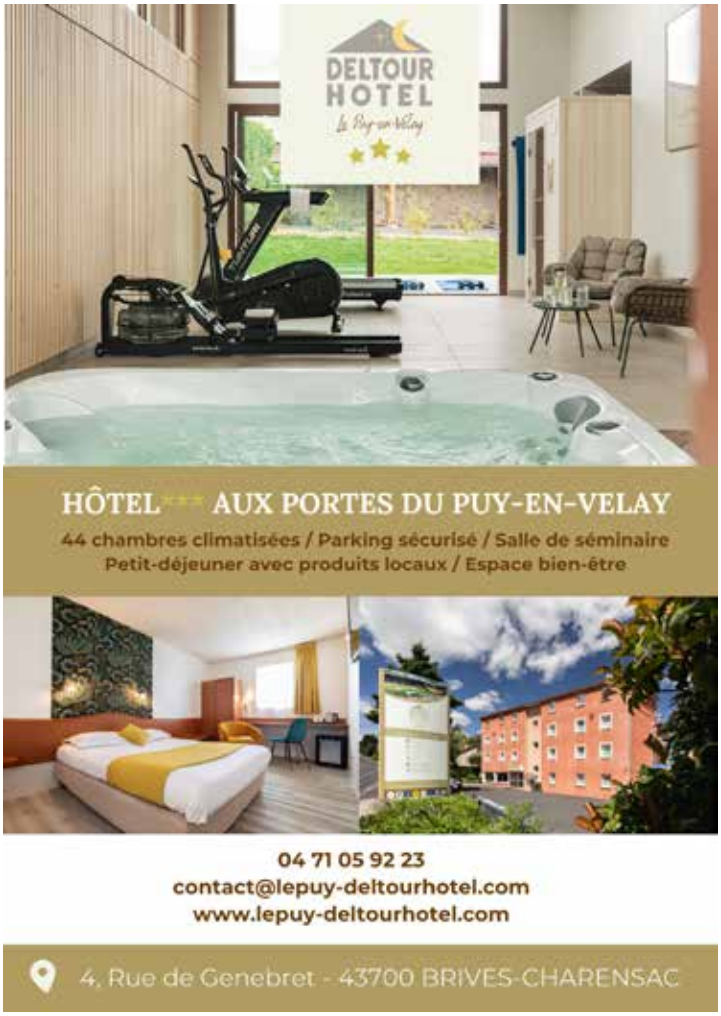
NOUVEAU SHOWROOM







CHAPUIS
MENUISERIE
Fondée en 1905
CONCEPTION - FABRICATION - POSE
MENUISERIE
EXTERIEURE & INTERIEURE
BOIS - ALUMINIUM - PVC
210 Rue de farnier - 43000 Le Puy en Velay
04 71 04 55 12 WWW.MENUISERIECHAPUIS.FR



HOME BOX



Enrobé à chaud / Enduits
Terrassement
Béton désactivé
Pose de bordures, pavés, dalles
Réseaux humides / secs
VRD







Ets CHAZALLON S.A.S.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Charpente - Couverture - Bardage - Serrurerie

Ateliers / Bureaux : Z.A. Laprade; 43700 Blavozy
Tél. : 04 71 03 03 53

comptabilite@etschazallon.com



Bricoler · Jardiner · Décorer

weldom
Bricoler · Jardiner · Décorer

Du lundi au samedi
NON-STOP / de 9h à 19h

weldom C'est aussi des Ateliers !

Tout au long de l'année, des ATELIERS à thème pour petits et grands !
Renseignez-vous en magasin ou sur notre page Facebook

Nos services :

Nouveau ouvert le dimanche
De 9h à 18 h non-stop
Toute l'année

weldom.fr ET

RAFFIER SOUVETON

ELECTRICITE

BATIMENT - TERTIAIRE - COURANTS FORTS ET FAIBLES –

CHAUFFAGE ELECTRIQUE - VENTILATION

www.cegelec-infra.com



Infrastructures d'énergie

ENR (Solaire et éolien)

Cegelec

Réseaux Auvergne Drôme Ardèche
Le Puy Infrastructures
475 Rue de Chassende
43000 LE PUY EN VELAY
Tél. : +33 (0)4 71 07 23 40

- Réseaux HTA/BT souterrains et aériens
- Raccordements de postes de transformation
- Génie civil Réseaux Télécom
- Réseaux gaz
- Eclairage Public (travaux neufs et maintenance)
- Mise en valeur du patrimoine
- Câblage électrique, sécurisation de centrales solaires (travaux neufs et repowering)
- Liaison inter éoliennes de parcs éoliens.





Auchan

Brives- Charensac

Contactez-nous au **04 71 07 27 27**

Nous sommes ouverts

Du Lundi au Samedi | 8h00 à 21h00

Dimanche de 8h30 à 12h30

Auchan.fr

À DOMICILE DRIVE

REJOIGNEZ-NOUS SUR :

AUCHAN

DISPONIBLE SUR Google play

Télécharger dans l'App Store

@AuchanHypermarche Brives-Charensac

@auchan_lepuy

@auchanbrivescharensac